

THÉMATIQUE DU TALK

MOTIVER & FIDELISER SON EQUIPE



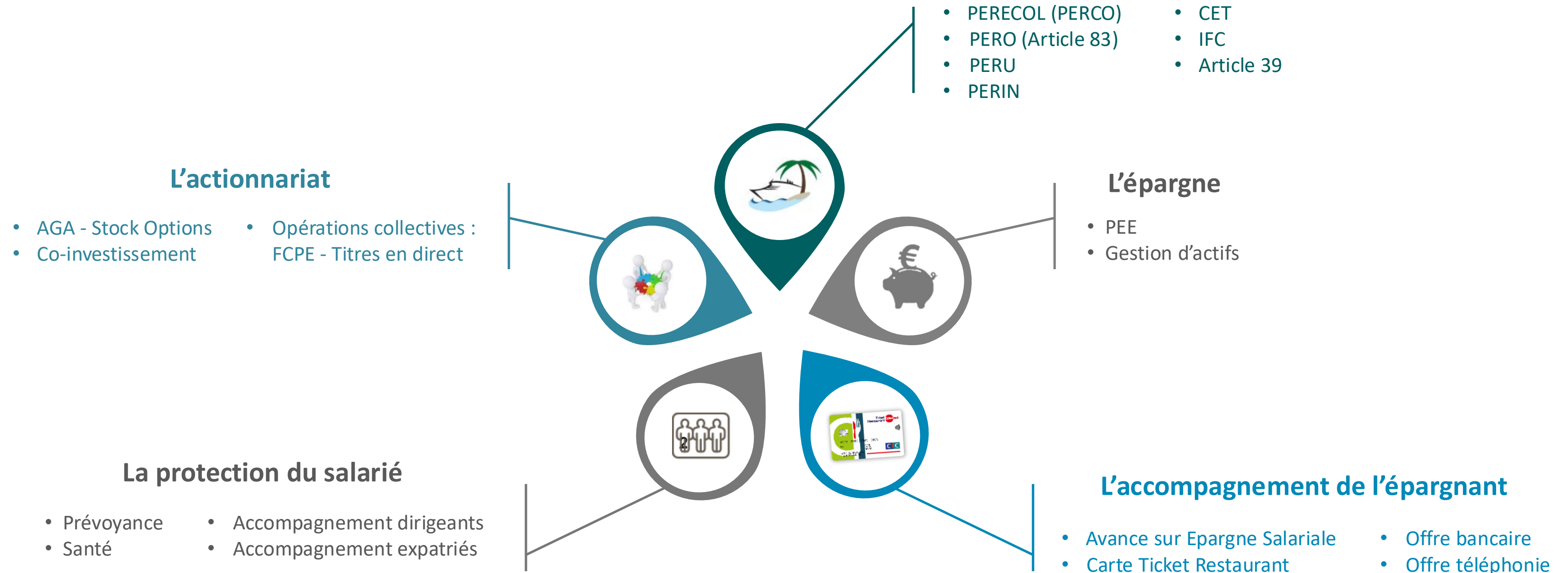
FRANCK MICHON

Responsable
Rémunérations / protection
sociale



L'offre la plus complète du marché...

Organisée en univers de besoins



CIC Épargne Salariale

Crédit Mutuel
Asset Management

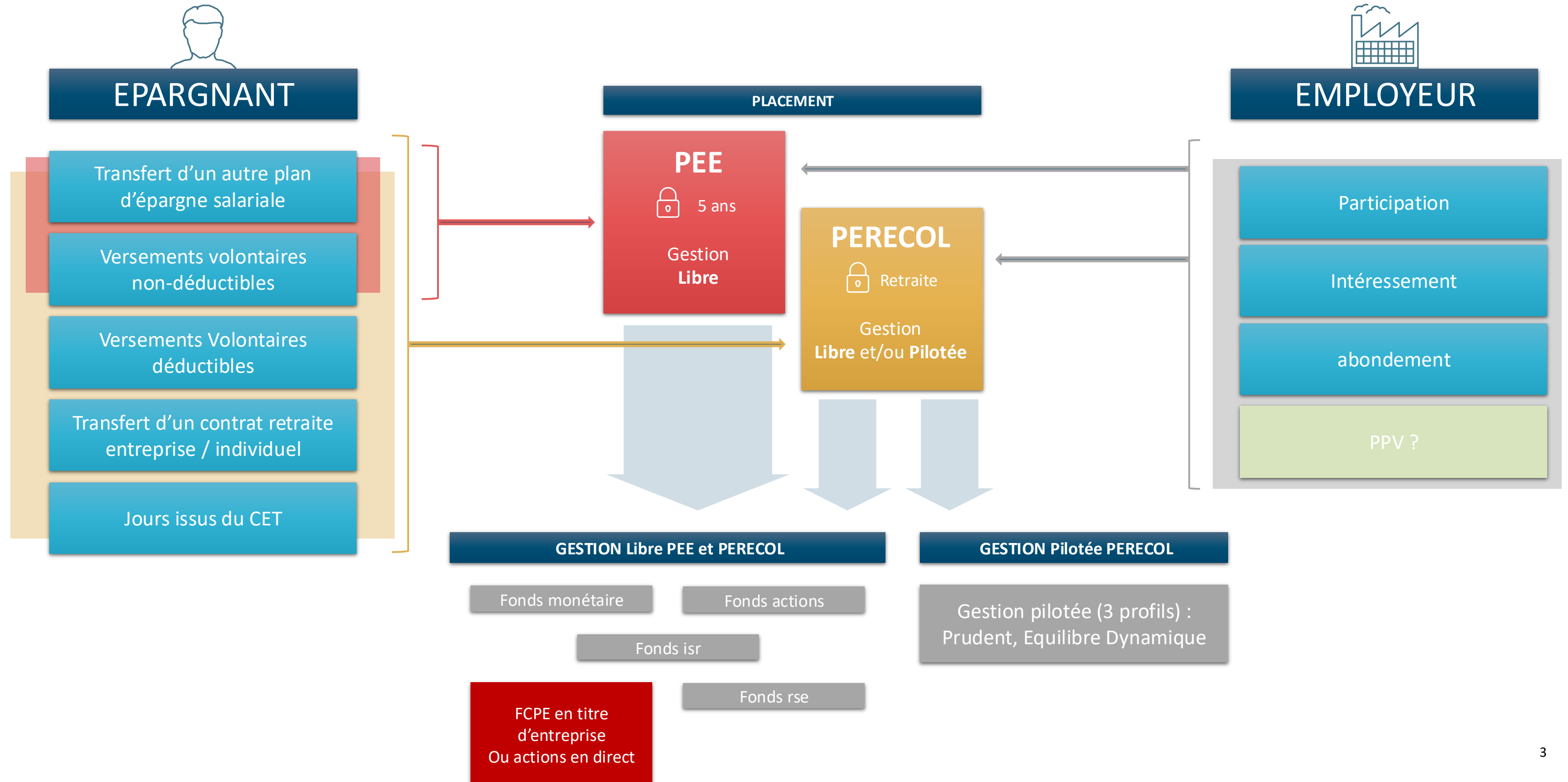
CIC Assurances

BANQUE TRANSATLANTIQUE

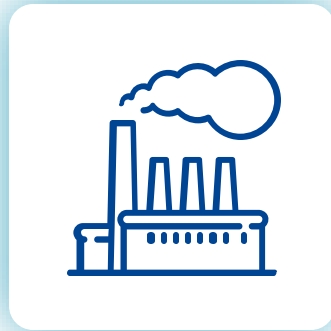
Crédit Mutuel
Equity

Ticket Restaurant **Edenred**

Les dispositifs d'Epargne Salariale et Retraite



Mise en place obligatoire d'un dispositif de Partage de la Valeur : Qui est concerné ?



- Entreprises de 11 à moins de 50 salariés (non assujetties à la Participation)



- Résultat Net Fiscal $\geq$ 1% du CA sur 3 exercices consécutifs



- L'Entreprise n'est pas déjà couverte par un dispositif de partage de la valeur

Les dispositifs de Partage de la Valeur concernés par la Loi



- LES DISPOSITIFS

• 1

• 2

• 3

• 4

- La
• Participation

- L'
Intéressement

- L' Abondement
dans les PEE /
PER

- La
• Prime de
Partage de la
Valeur

Comment disposer de son épargne ?

	PEE	PERECOL
A la fin de la durée d'indisponibilité	5 ans	Retraite
Mariage ou Conclusion d'un PACS		
Arrivée au foyer du 3ème enfant et des suivants par naissance ou adoption		
Séparation, divorce ou dissolution du PACS		
Violences conjugales		
Création ou reprise d'entreprise		
Acquisition ou Construction de la résidence principale		
Agrandissement de la résidence principale		
Catastrophe naturelle		
Invalidité		
Décès du conjoint		
Décès du salarié		
Cessation du contrat de travail		
Rénovation énergétique de la résidence principale		
Activité de proche aidant		
Acquisition d'un véhicule «propre»		
Surendettement du salarié.		
Expiration des droits à l'assurance chômage.		
Cessation d'activité non salarié du titulaire suite à un jugement de liquidation judiciaire		
Fin du mandat social sans reprise d'activité depuis au moins 2 ans		
Sous forme d'une Avance Epargne Salariale		

Actionnariat Salarié : une réelle expertise



- Démocratique ou collectif
- PEE / PEG / PEGI



Création d'un
FCPE au sein du
PEE



Titres vifs logés
dans le PEE

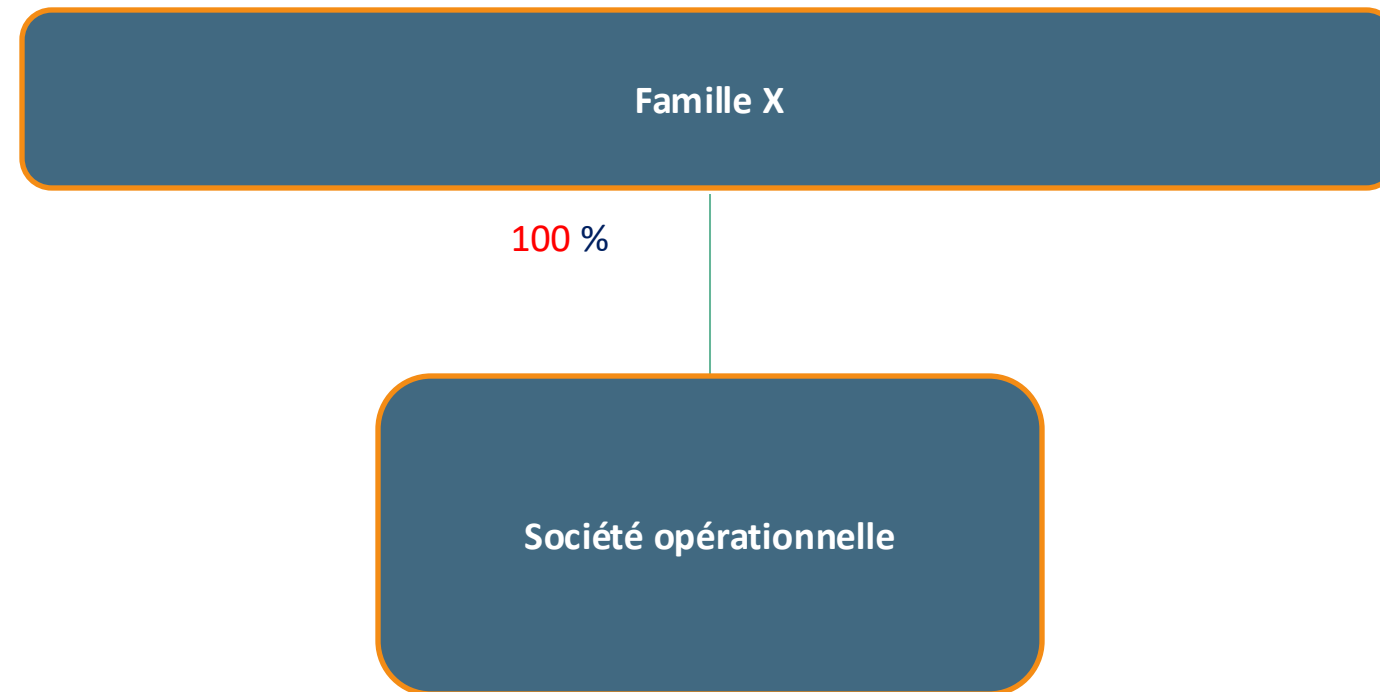


- Discretionnaire ou sélectif
- Sélectif via des plans de
- Stock options, d'AGA, BSPCE
- Co investissement (achat de titre associé à un plan d'AGA)

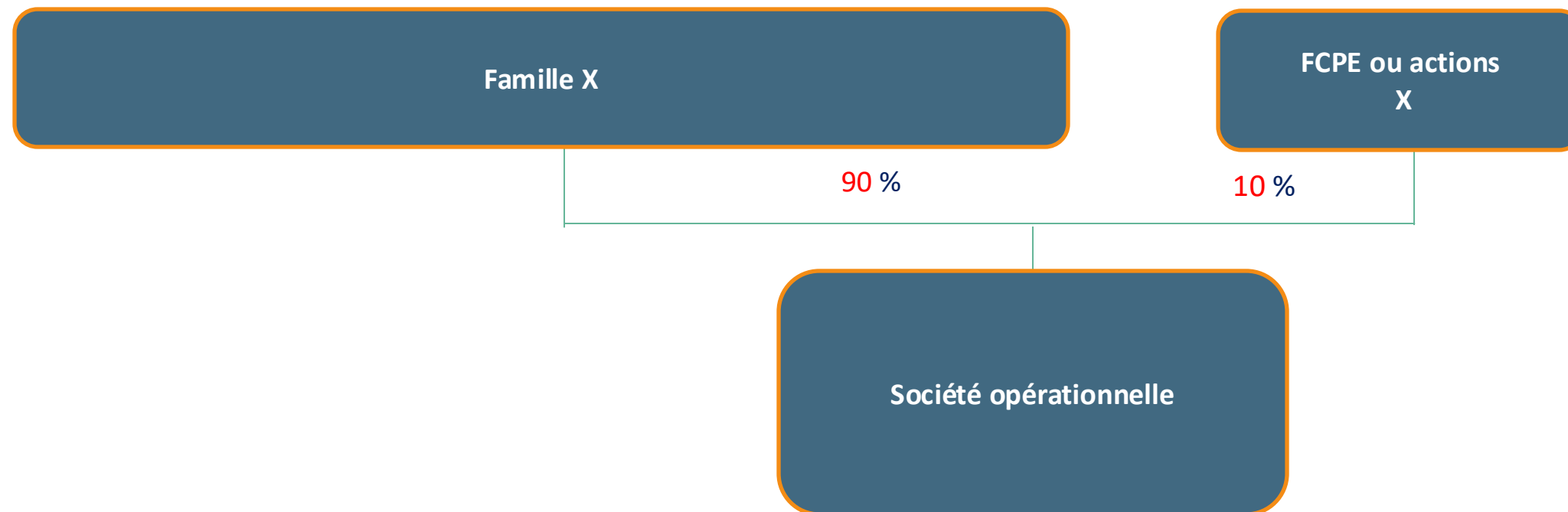
BANQUE
TRANSATLANTIQUE

FINANCES ET PARTICIPATIONS

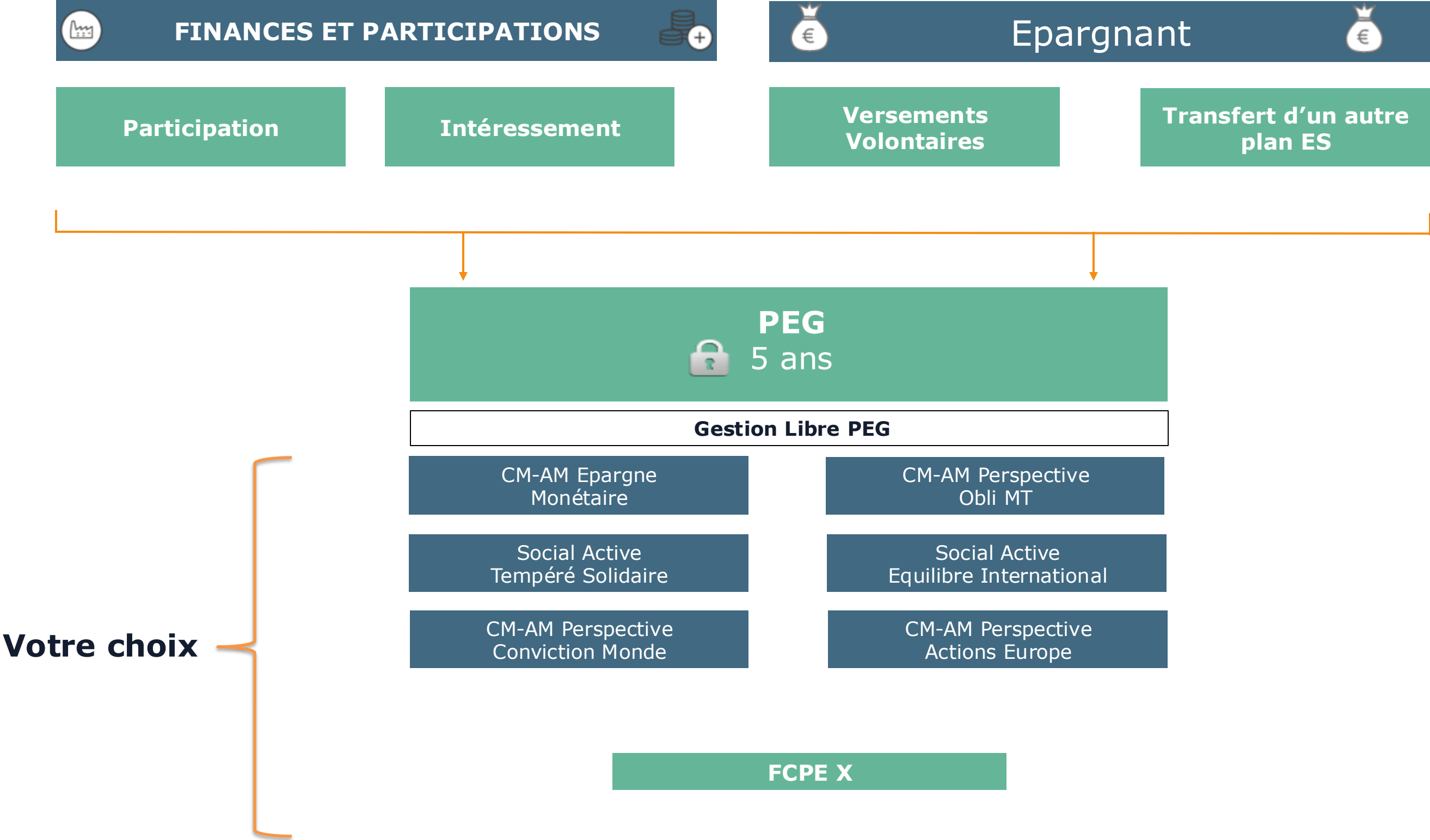
Organigramme juridique, avant création du FCPE :



Organigramme juridique, après création du FCPE :



Votre dispositif d'Epargne Salariale et Retraite



POUR NE RIEN OUBLIER... 

Votre anti-sèche !

MOTIVER & FIDELISER SON EQUIPE

Quelque chose à retenir

Savoir faire évoluer le package Salariale de ses collaborateurs

Pensez à leur pouvoir d'achat

L'ouverture de son capital, c'est surtout un état d'esprit

